

## Citer l'autre. Comparaison diachronique des marqueurs *comme qui dirait*, *comme on dit*, *comme dirait l'autre*

Gomez-Jordana Sonia, Université Complutense de Madrid

Nous nous proposons de réaliser une étude diachronique des expressions *comme qui dirait*, *comme on dit*, *comme dirait l'autre*. Nous avons montré dans un article à paraître dans les *Cahiers de lexicologie*, l'évolution diachronique du marqueur *comme qui dirait*. Nous voudrions la comparer maintenant, à des marqueurs servant également à citer un locuteur indéfini, représentant ou bien la communauté linguistique –*comme on dit*– ou bien un locuteur quelconque derrière lequel le locuteur du marqueur se protégerait – *comme dirait l'autre*.

Pour ce qui est de *comme qui dirait*, au départ, cette expression présente la valeur d'une comparative hypothétique *si comme l'en diroit / comme + qui + diroit* ayant le sens de *comme si l'on disait*. Dans une deuxième étape se développe un marqueur de reformulation équivalant à *c'est-à-dire*, et finalement un marqueur polyphonique de mise à distance.

L'évolution de *comme qui diroit / comme qui dirait* est visible, tout d'abord, à partir d'une analyse syntaxique. Aussi bien en ancien et moyen français qu'en français pré-classique l'expression introduit un complément d'objet direct du verbe *dire* ou une complétive :

“Et nulle génération n'est de la condicion des fins, **si comme l'en diroit** que nulle edificacion n'est la maison”

Oresme, Nicole, *Le livre de ethiques d'Aristote*, (Livre VII), 1370. Frantext.

“De façon que ce mot de femme est à d'aucuns mariz autant gracieux, **comme qui diroit** un ours, un dragon, un loup, un tigre...”

Estienne, Charles, *Paradoxes* (1561), Frantext.

À partir du français classique, apparaît le marqueur de reformulation, paraphrasable par “c'est-à-dire”:

“Faute sache que Noremberg a eu son nom de Claude Tibere Neron Empereur, et fut nommé Neromberg, **comme qui diroit** Noremberg.”

Palma-Cayet, Pierre-Victor, *L'Histoire prodigieuse du docteur Fauste*, 1598, p.125 (Frantext).

“Ils ne tardèrent pas à se rendre odieux à différentes classes d'hommes, qui ne pouvaient se souffrir: on les désigna sous le nom de baniens; **c'est comme qui dirait** juifs”,

Bernardin de Saint Pierre, *Voyage à l'Île de France*, 1773, p.53, lettre 11.

“Et sur cela je suis bien aise de vous dire mon idée. M'est avis qu'une nation est toute pareille à un tonneau de vin: en haut est la mousse, **comme qui dirait** la cour; en bas est la lie, **comme qui dirait** la populace paresseuse, ignorante et mendicante.”

Alfred de Vigny, *La Maréchale d'Ancre*, 1831, p.66, Frantext.

À partir de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle apparaissent les premiers emplois polyphoniques, où il y a une claire mise à distance du locuteur. Le marqueur peut être supprimé, il marque uniquement que le locuteur ne prend pas complètement en charge ce qui suit :

“Il y a parmi eux une académie de certaines gens qui s'appellent les humoristes, qui est, à peu près, **comme qui diroit** bizarres, en en effet ils le sont tant, qu'il leur a pris fantaisie de me recevoir dans leur corps...”

Voiture, Vincent, *Lettres*, 1648, Lettre 185. Frantext.

Ce ne sera qu'en 1929, et surtout à partir des années 1970, que nous trouverons des cas de *comme qui dirait* syntaxiquement autonome. Il se situe en position finale, et n'est pas suivi d'un complément :

“- Une dispute sexuelle?”

Non, non plutôt de la politique, **comme qui dirait.**”

Manchette, J.P., *Nada*, 1972, p.141. Frantext.

L'expression passe d'un emploi compositionnel, caractérisé par la présence d'un complément d'objet direct et parfois par des marques du discours direct - deux points -, à un emploi polyphonique de mise à distance où le COD finit par disparaître. Notre étude se situe dans le cadre de la théorie de la polyphonie et des travaux sur l'évidentialité. Cela nous permettra d'étudier à qui est renvoyée la responsabilité de ce qui suit le marqueur. En effet, il ne s'agira ni de la communauté linguistique – comme dans *comme on dit* – ni d'un énonciateur particulier comme dans *comme le dit ma grand-mère, comme le dit Aristote*. Il s'agirait plutôt d'une énonciation virtuelle, attribuable à un ON-énonciateur (cf. Anscombe 2006).

Il s'agira par conséquent ici de comparer les marqueurs *comme qui dirait, comme on dit, comme dirait l'autre* : quels points communs ont-ils quant à leur polyphonie ? Quel est cet énonciateur auquel on fait référence dans le *on, qui, l'autre* ?

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, J. C. (2006), "Stéréotypes, gnomicité et polyphonie: la voix de son maître", in L. Perrin (éd.) *Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Université de Metz, Recherches Linguistiques.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1996) *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Larousse, 2 vols.
- BURIDANT, G. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Sedes.
- FUCHS (1999) *L'hypothétique*, Anne Trevisse éd, *Linx* 41, 166 pp.
- FUCHS, C. LE GOFFIC P. (2005) "La polysémie de *comme*". *La polysémie* (O. Soutet, dir.). Paris, PU Paris Sorbonne, 267-292.
- GLEIZE, J. (2000) Comparaison hypothétique et récit fictionnel. *Travaux, Cercle linguistique d'Aix en Provence*, 15, 63-74. Le récit.
- HAILLET, P. (2002) *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*. Ophrys.
- HAILLET, P. (2003) "Polyphonie et modalisation", in A. Rodríguez Somolinos, n° spécial *Thélème*.
- LE GOFFIC, P. *Grammaire de la phrase française*. Hachette, 1994.
- LORIAN, A. (1987) "Tout se passe comme si". *Cahiers de lexicologie* 50, 1, 145-156.
- MENARD, P. (1980) Le subjonctif présent dans les subordonnées hypothétiques en ancien français. *Travaux de linguistique et de littérature* Strasbourg, 18, 1, 321-332.
- MOIGNET, G. (1973) *Grammaire de l'ancien français*. Klincksieck.
- PARRET, H. (1994) *Comme si: logique et rhétorique de la similitude*. *Degrés*. Revue de synthèse à orientation sémiologique, vol. 22, n° 79-80
- STEUCKARDT, A. (2005) "Les marqueurs formés sur *dire*", in A. Steuckardt, A. Niklas-Salminen, *Les marqueurs de glose*. Publications de l'Université de Provence.
- WAGNER, R.L. (1939) *Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVIe siècle*. Paris.